

5500 FRANCS DE SALAIRE MENSUEL DIX ANS APRÈS UN APPRENTISSAGE

Dix ans après leur titre, les personnes détentrices d'un CFC ou d'un certificat de l'école de culture générale présentent un niveau de rémunération similaire. Leur salaire médian est légèrement inférieur à 67000 francs nets par année pour un travail à plein temps, soit 5500 francs par mois. Cependant, des différences existent selon le domaine étudié et l'éventuel diplôme effectué par la suite. Ce sont les titulaires d'un diplôme dans un domaine technique et les élèves ayant effectué une maturité professionnelle conjointement à un CFC qui gagnent le plus.

Quelles sont les perspectives de salaire après un apprentissage ou l'école de culture générale? Pour y répondre, la rémunération des diplômées et diplômés de 2011 est examinée jusqu'en 2021, soit durant les dix années suivant leur titre. Parmi les quelque 7500 personnes diplômées du secondaire II en 2011 dans le canton de Vaud, 64% le sont d'une formation professionnelle, 30% d'une maturité gymnasiale¹ et 6% de l'école de culture générale [F1]. Depuis 2011, l'école de culture générale (ECG) a gagné en importance et délivre dorénavant 10% des diplômes du secondaire II.

La formation professionnelle comprend les titulaires d'une AFP (attestation de formation professionnelle) ou d'un CFC (certificat fédéral de capacité). La formation AFP dure deux ans tandis qu'un CFC s'obtient après trois ou quatre années d'apprentissage. Une maturité professionnelle peut être obtenue en plus d'un CFC; elle est effectuée soit conjointement au CFC (MP1, appelée aussi maturité professionnelle intégrée), soit après le CFC (MP2 ou maturité post-CFC) [F2].

Certaines personnes poursuivent leurs études au degré tertiaire, ce qui exerce une influence sur le niveau de salaire. En l'état, cette information sur les éventuelles études tertiaires n'est pas disponible. Néanmoins, nous pouvons distinguer les personnes ayant obtenu une maturité professionnelle ou spécialisée leur ouvrant les portes des hautes écoles spécialisées (HES).

67 000 FRANCS APRÈS DIX ANS

Dix ans après l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle, le salaire médian se monte à 66600 francs nets annuellement pour un plein temps, soit 5500 francs par mois.

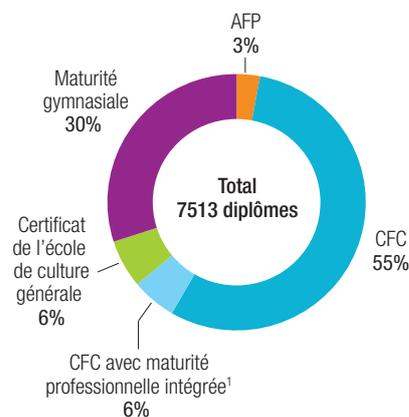
Le salaire médian représente la moitié de la distribution: cela signifie que la moitié des personnes gagnent plus que le salaire médian, et l'autre moitié gagnent moins.

Au-delà de cette valeur centrale, la distribution nous apprend qu'une personne sur cinq ayant effectué un apprentissage gagne moins de 55000 francs nets pour un travail à plein temps et une sur six gagne plus de 85000 francs [F3].

Les titulaires d'une AFP ont un salaire médian de 56500 francs, les titulaires d'un CFC sans MP1 de 66100 francs et ceux avec MP1 de 75900 francs [T1]. Les CFC avec MP1 les plus fréquents sont les employé-e-s de commerce avec une maturité professionnelle de type économie et services – acquise en formation duale ou en école de commerce – et les maturités professionnelles techniques avec une formation d'informaticien-ne, d'automaticien-ne ou de laborantin-e.

Les titulaires d'un diplôme de l'école de culture générale présentent un salaire médian comparable aux personnes ayant terminé un apprentissage: 66900 francs pour un plein temps une décennie après l'obtention du diplôme. Une légère différence existe si une maturité spécialisée ou une maturité professionnelle a été effectuée après l'ECG: dans le cas de la maturité spécialisée, le salaire médian est

[F1] DIPLÔMES DU SECONDAIRE II, VAUD, 2011



¹ Dont 186 élèves sur 421 de l'école de commerce.

de 68 700 francs, tandis qu'il est un peu plus bas (64 300 francs) pour les maturités professionnelles [T1].

Ces résultats sont présentés sous le label de la statistique expérimentale (voir annexe méthodologique), car les données utilisées et les indicateurs en découlant sont nouveaux et pourraient évoluer, de manière limitée toutefois.

LE CFC, SOUVENT LE DERNIER DIPLÔME

La majorité des personnes ayant obtenu un CFC ne poursuivent pas d'études au niveau tertiaire et rejoignent directement le marché du travail. Durant les trois années suivant leur diplôme, l'Office fédéral de la statistique estime en effet que 70 % des titulaires de CFC sont uniquement en emploi et ne suivent pas de formation tertiaire².

Pour les titulaires de CFC poursuivant des études, les HES sont la filière de formation professionnelle tertiaire la plus souvent suivie [F2]. L'entrée s'y fait avec une maturité professionnelle, qu'environ une personne sur cinq obtient en plus d'un CFC. Pour accéder aux hautes écoles universitaires, un examen complémentaire de passerelle doit être effectué en plus de la maturité professionnelle. Après quelques années d'expérience sur le marché du travail, les titulaires de CFC peuvent également rejoindre

une école supérieure (ES)³ ou effectuer un brevet fédéral puis un diplôme fédéral.

PRÈS DE 8000 FRANCS EN PLUS POUR LES CFC AVEC MATURITÉ INTÉGRÉE

Afin de prendre en compte les faibles salaires durant la période des études tertiaires, le salaire selon le taux d'occupation effectif est utilisé pour examiner les dix années suivant le diplôme de secondaire II. En utilisant le salaire standardisé, c'est-à-dire avec un plein temps pour tous les individus, le niveau de salaire serait nettement plus élevé durant les premières années, masquant le fait qu'une partie des personnes travaillent à temps partiel en

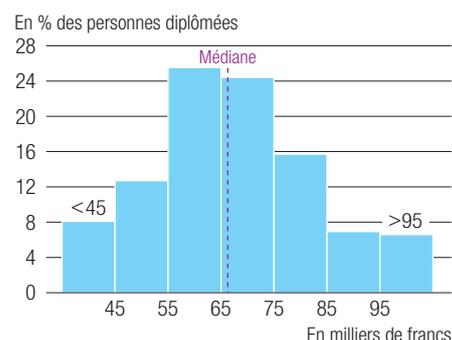
[T1] SALAIRE MÉDIAN SELON LA FORMATION, VAUD, 2021

Diplôme	Salaire médian net standardisé ¹ , annuel ²	Taux d'occupation moyen	Salaire médian net, annuel ²	Effectifs
Formation professionnelle initiale	66 600	88 %	60 700	2 885
AFP	56 500	89 %	50 600	120
CFC (sans MP1)	66 100	88 %	60 400	2 483
dont CFC puis MP2	69 000	84 %	60 800	230
CFC avec MP1	75 900	87 %	68 000	282
Ecole de culture générale	66 900	81 %	54 800	330
dont ECG puis maturité spécialisée	68 700	87 %	61 300	165
dont ECG puis maturité professionnelle ou CFC	64 300	78 %	49 600	96

MP1 = Maturité professionnelle intégrée à l'apprentissage.
MP2 = Maturité professionnelle post-CFC.

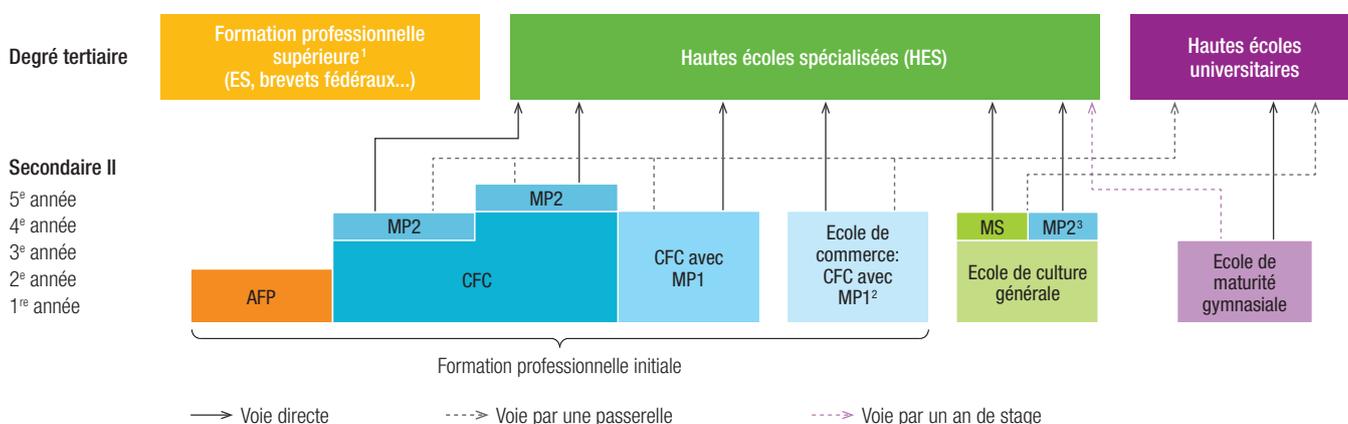
¹ Standardisé pour un équivalent plein temps.
² Dix ans après l'obtention du diplôme.

[F3] NIVEAU DE SALAIRE¹ APRÈS UN APPRENTISSAGE, VAUD, 2021



¹ Salaire annuel net pour un travail à plein temps, dix ans après l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle initiale.

[F2] FORMATION POST-OBLIGATOIRE, VAUD



AFP = Attestation de formation professionnelle CFC = Certificat fédéral de capacité MP1 = Maturité professionnelle intégrée au CFC
MP2 = Maturité professionnelle post-CFC MS = Maturité spécialisée ES = Ecoles supérieures

¹ La formation professionnelle supérieure est accessible après un diplôme du secondaire II et quelques années d'expérience sur le marché du travail.
² Les élèves de l'école de commerce obtiennent un CFC d'employé-e de commerce ainsi qu'une maturité professionnelle après trois ans d'études et un an de stage.
³ Une MP2 après l'ECG était possible jusqu'en 2021.

parallèle aux études tertiaires. En outre, le type d'emploi est généralement différent un an ou dix ans après le diplôme, avec d'abord un job plutôt « alimentaire » en parallèle aux études, puis un emploi en lien avec les études une fois celles-ci terminées. Les situations peuvent donc être très différentes un an ou dix ans après le diplôme de secondaire II et se prêtent mal à une standardisation.

Le salaire des titulaires de CFC débute à près de 46 000 francs un an après leur diplôme [F4]. Au cours des années suivantes, leur salaire augmente en moyenne de 1500 francs par année pour atteindre 60 000 francs dix ans après. Le salaire des titulaires d'une AFP reste en-deçà de celui des titulaires d'un CFC, d'environ 10 000 francs par année.

Les titulaires d'une MP1 présentent une évolution de salaire différente, étant donné qu'ils entreprennent souvent des études tertiaires. La moitié d'entre eux sont en effet diplômés d'une HES en Suisse. La poursuite d'études a comme conséquence une rémunération qui est d'abord plus faible que pour les titulaires d'un CFC, puis supérieure six ans après et qui la dépasse de près de 8000 francs une décennie plus tard.

APRÈS UN CERTIFICAT ECG: POURSUITE DES ÉTUDES

L'école de culture générale forme des élèves pouvant entrer dans les filières HES ou à la haute école pédagogique (HEP). La formation initiale dure trois ans, puis est complétée par une maturité spécialisée ou professionnelle en un an, par analogie au système CFC-maturité professionnelle.

Contrairement aux personnes ayant effectué un apprentissage, la majorité des élèves certifiés de l'ECG poursuivent leurs études. Le certificat ECG est en effet conçu non comme un diplôme final, mais comme une première étape en vue de l'obtention d'une maturité. Parmi les diplômés et diplômées de 2011, les trois quarts poursuivent une autre formation dans le canton de Vaud: la moitié obtiennent une maturité spécialisée, 16% une maturité professionnelle, tandis que 9% acquièrent une maturité gymnasiale ou un titre d'une école supérieure.

La plupart des personnes diplômées des filières⁴ *Pédagogie* ou *Santé* continuent leurs études avec une maturité spécialisée. Celle-ci leur ouvre les portes respectivement de la HEP pour devenir enseignant-e ou de la HES Santé pour effectuer un bachelor en soins infirmiers, en physiothérapie ou en technique en radiologie médicale. Les élèves de la filière *Travail social* poursuivent en majorité par une maturité professionnelle en tant qu'assistant-e socio-éducatif-ve, obtenue après un an de stage. Finalement, la plupart des élèves de la filière *Arts et Design* continuent également leurs études, que ce soit avec un CFC ou avec une maturité spécialisée, gymnasiale ou en école supérieure.

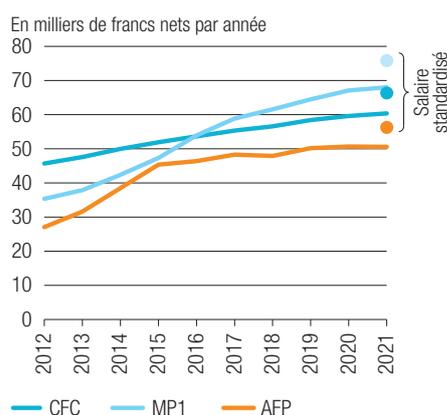
STABILISATION DU SALAIRE SEPT ANS APRÈS L'ECG

Le salaire des personnes diplômées de l'école de culture générale reste d'abord à un niveau bas durant les quatre ans suivant le diplôme [F5], avant une hausse rapide dès la cinquième année, qui ralentit nettement à partir de la septième année. Quatre ans au minimum sont nécessaires afin d'obtenir une maturité spécialisée ou professionnelle (un an d'études), puis un bachelor HES ou HEP (trois ans d'études), expliquant la faible rémunération durant la période consacrée aux études tertiaires. Après dix ans, le salaire médian se monte à 54 800 francs par an pour un taux d'occupation moyen de 81% [T1]. Les personnes ayant effectué une maturité spécialisée à la suite de l'ECG affichent un taux d'occupation plus élevé (87%) que les personnes ayant poursuivi par une maturité professionnelle ou un CFC (78%).

LE TAUX D'OCCUPATION: UNE SOURCE DE DISPARITÉS DANS LES SALAIRES

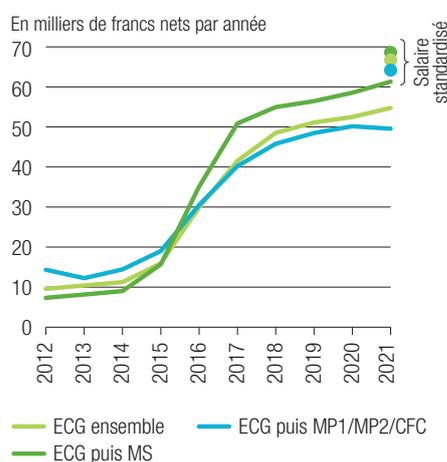
Le taux d'occupation influence le niveau de salaire de manière conséquente. Ce sont les femmes qui, en majorité, travaillent à temps partiel. Pour les personnes effectuant un apprentissage, une différence est perceptible dès la fin de la formation: les femmes ont un taux d'occupation moyen de 85% l'année suivant le diplôme, contre 92% pour les hommes. Le taux d'occupation des hommes reste ensuite stable (94% dix ans après le diplôme), tandis que celui des femmes diminue graduellement (80% dix ans après). Cette baisse engendre un écart de salaire de plus en plus important entre les hommes et les femmes, doublant au cours des dix ans suivant le diplôme pour atteindre 21% [F6].

[F4] SALAIRE MÉDIAN¹, VAUD



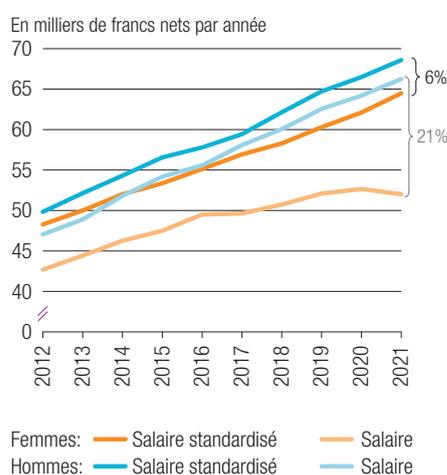
¹ Personnes diplômées en 2011, salaire selon le taux d'occupation effectif.

[F5] SALAIRE MÉDIAN¹, VAUD



¹ Personnes diplômées en 2011, salaire selon le taux d'occupation effectif.

[F6] SALAIRE MÉDIAN APRÈS UN APPRENTISSAGE¹, PAR SEXE, VAUD



¹ Personnes diplômées en 2011.

Une fois standardisé, c'est-à-dire pour un travail à plein temps, cet écart diminue largement mais ne disparaît pas totalement, avoisinant les 6%.

Dans le cas des titulaires du certificat ECG, les hommes sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible de comparer les situations, quatre personnes diplômées sur cinq étant des femmes. Toutefois, le taux d'occupation moyen dix ans après le diplôme est de 81%, un taux similaire à celui des femmes ayant effectué un apprentissage.

LE DOMAINE D'ÉTUDE: UNE AUTRE SOURCE DE DIFFÉRENCE DE SALAIRE

Le domaine d'étude influence également la rémunération. Ce dernier est d'ailleurs utilisé pour l'analyse, étant donné que le domaine de travail n'est pas connu. Pour les apprentissages, les



C'est quoi la statistique expérimentale ?

La statistique expérimentale complète les produits de statistique classique en proposant des projets d'innovation qui font intervenir des nouvelles méthodes, de nouvelles sources de données ou qui présentent des résultats novateurs. Elle offre un espace d'expérimentation qui permet également de faire preuve de réactivité et de souplesse dans le processus de diffusion ainsi que de solliciter les retours du public.

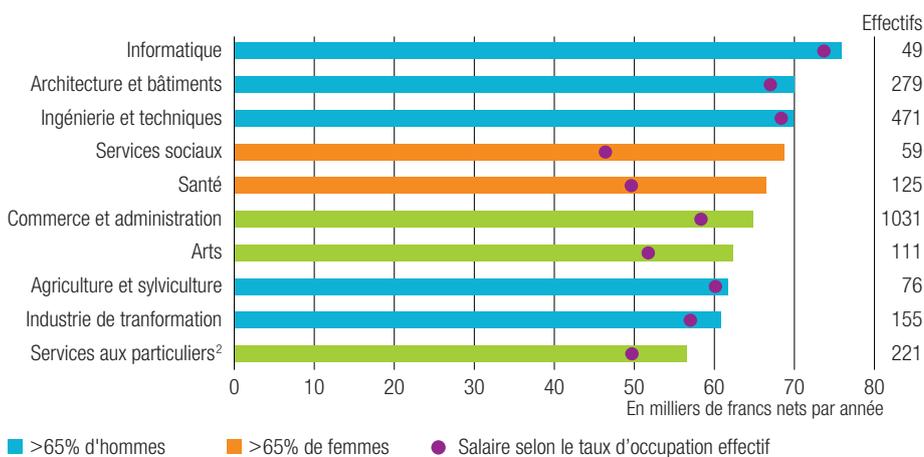
Contrairement aux produits de statistique classique, les produits issus de la statistique expérimentale présentent un potentiel de maturité et ils peuvent être amenés à évoluer dans le temps. Pour faciliter l'interprétation, chaque publication s'accompagne d'une description des limites et incertitudes.

domaines les plus rémunérateurs sont l'informatique, l'architecture-bâtiments et l'ingénierie-techniques [F7]. Ces trois domaines sont typiquement masculins, affichant 93% de diplômés de sexe masculin. En outre, la moitié des hommes effectuant un apprentissage se trouvent dans ces trois domaines aux salaires les plus élevés. Deux domaines masculins,

l'industrie de transformation⁵ (70% d'hommes) et l'agriculture-sylviculture (77%), se trouvent au bas du classement des rémunérations.

Du côté des apprenties, plus de la moitié effectuent un apprentissage en commerce et administration. Ce domaine se situe en milieu de classement des rémunérations. Les domaines typiquement féminins se trouvent également en milieu du classement, avec les services sociaux (80% de femmes) et la santé (84%). Toutefois, vu le taux d'occupation moyen plus bas dans ces deux domaines, ils se retrouvent en queue de classement lorsque le salaire selon le taux d'occupation effectif est examiné [F7]. La différence entre le salaire selon le taux d'occupation effectif et le salaire pour un plein temps existe principalement dans les domaines féminins, étant donné que ce sont les femmes qui travaillent en majorité à temps partiel. Cette différence est minime dans les domaines typiquement masculins.

[F7] SALAIRE MÉDIAN STANDARDISÉ PAR DOMAINE D'APPRENTISSAGE¹, VAUD, 2021



¹ Dix ans après l'obtention du diplôme.

² Comprend l'hôtellerie-restauration.

Comment lire : le salaire médian par domaine d'apprentissage est représenté par la longueur des barres. Les barres bleues montrent les domaines avec plus de 65% d'hommes et les barres oranges ceux avec plus de 65% de femmes. Les barres vertes signifient que ces domaines sont plus proches de la parité. Par exemple, pour le domaine *Commerce et administration*, comptant 1031 personnes, le salaire médian annuel net à plein temps est de 65 000 francs, tandis qu'il est de 59 000 francs selon le taux d'occupation effectif.

¹ Les titulaires d'une maturité gymnasiale ne sont pas inclus dans l'analyse, car dix années post-diplôme ne sont pas suffisantes pour atteindre un salaire stable (voir annexe).

² OFS, *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, 2018*

³ Les écoles supérieures délivrent des diplômes ES, tels que « Education sociale ES », « Economie bancaire ES », « Communication visuelle ES », etc. L'entrée s'y fait avec au minimum un CFC ou un certificat ECG, complété par une certaine expérience professionnelle.

⁴ Filières existantes en 2011.

⁵ Comprenant la boulangerie-pâtisserie, la boucherie-charcuterie, la menuiserie, etc.

Source des données : Données des diplômes, DGEP, BDSEV, StatVD.

Pour en savoir plus

- OFS : Transitions et parcours après le degré secondaire II.
- OFS : Statistiques expérimentales : évolution du revenu des certifiés de la formation professionnelle initiale (LABB).
- OFS : Le revenu après la maturité gymnasiale ou la maturité spécialisée.
- StatVD : Statistique expérimentale.



ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



Pour permettre l'analyse du salaire durant les dix années suivant l'obtention d'un diplôme du secondaire II dans le canton de Vaud, Statistique Vaud a réalisé un appariement des données sur les diplômés et de la base de données socio-économique vaudoise (BDSEV). Cette dernière permet d'obtenir des informations sur le salaire des individus et leur taux d'occupation. Cet appariement a été réalisé pour ce projet et ne sera pas reconduit sur une base régulière.

L'utilisation de la BDSEV pour analyser la rémunération individuelle est nouvelle. Cette base de données est en effet initialement conçue pour décrire le niveau de vie des ménages, en tenant compte de l'ensemble des revenus du ménage ainsi que des besoins à couvrir (taille du ménage). Vu la nouveauté des méthodes et des indicateurs utilisés, cette analyse est produite sous le label de la statistique expérimentale. Cela signifie que les résultats pourraient évoluer de manière marginale, selon des adaptations de méthodes par exemple. Cette annexe décrit ces méthodes et les futurs développements envisagés.

DÉMARCHE ET DÉFINITIONS

Périmètre	<p>Le périmètre de l'analyse comprend les personnes diplômées du secondaire II (apprentissage ou école de culture générale) d'une école vaudoise en 2011 et résidant sur sol vaudois dix ans plus tard. 70 % de ces personnes diplômées en 2011 habitent le canton de Vaud en 2021.</p> <p>Leur salaire est examiné durant les dix années suivant l'obtention du diplôme. Seules les personnes au bénéfice d'un contrat de travail sont comprises dans l'analyse; cela exclut donc toutes les personnes hors du marché du travail (hommes/femmes au foyer, personnes au chômage, etc.) ainsi que les personnes indépendantes.</p>
Salaire	<p>Le salaire correspond au salaire net, c'est-à-dire le salaire brut moins les cotisations sociales. Le salaire est annualisé, afin de pouvoir comparer les niveaux de rémunération indépendamment de la durée de travail. Ainsi, si une personne est au bénéfice d'un contrat de travail durant six mois sur les douze mois de l'année, son salaire est multiplié par deux.</p>
Taux d'occupation	<p>Le taux d'occupation est fixé dans le contrat de travail et représente le taux auquel la personne travaille.</p>
Salaire standardisé	<p>Le salaire standardisé correspond à un salaire annuel pour un travail à plein temps. Cette mesure permet de comparer le niveau de rémunération indépendamment du taux d'occupation. Le salaire décrit ci-dessus est divisé par le taux d'occupation.</p>

ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES ET PISTES D'ÉVOLUTION

Salaire net versus brut	<p>Dans le cadre des comparaisons salariales, c'est traditionnellement le salaire brut qui est utilisé. Cette information n'est pas disponible dans les données utilisées. Reconstituer le revenu brut est un axe de développement possible.</p>
Multiple contrats de travail	<p>Pour les personnes ayant plusieurs contrats de travail durant la même année, c'est le salaire du contrat principal (contrat avec le montant le plus élevé) qui est retenu. Une alternative serait de prendre la somme totale des salaires durant l'année lorsqu'il y a plusieurs contrats; cela a été testé et ne modifie que très marginalement les salaires médians (de l'ordre de 1 %).</p> <p>Le taux d'occupation provient également du contrat principal. Cela n'a pas d'influence sur le salaire standardisé tant que le niveau de salaire est similaire dans les différents contrats. Le taux d'occupation moyen est néanmoins sous-estimé pour les personnes ayant plusieurs contrats à temps partiel en parallèle. Ce biais est estimé entre 1 et 2 points de pourcentage, ce qui est trop faible pour influencer les résultats (par exemple pour les CFC: taux d'occupation moyen de 89 ou 90 % au lieu de 88 %).</p> <p>Pour gagner en précision, la mise sur pied d'un indicateur tenant compte de l'ensemble des contrats d'un individu est une option de développement.</p>

<p>Identifier les activités accessoires</p>	<p>Pour les activités annexes en parallèle aux études, voire pour les personnes travaillant à un taux très réduit une fois le diplôme final terminé, l'annualisation et la standardisation du salaire implique une représentation économique très éloignée de la réalité. Faute de pouvoir identifier les personnes en formation et les activités accessoires, le salaire non standardisé est utilisé pour décrire les évolutions sur dix ans.</p> <p>Pour une exploitation future, il serait intéressant d'identifier et d'exclure les activités accessoires. Cela permettrait une comparaison plus fine du niveau de rémunération selon le diplôme obtenu à temps de travail égal.</p>
<p>Parcours et rémunération après une maturité gymnasiale</p>	<p>Les personnes au bénéfice d'une maturité gymnasiale entreprennent en grande majorité des études de niveau tertiaire. Parmi les quelque 2200 individus diplômés en 2011, près de neuf sur dix ont terminé un bachelor ou un master d'une haute école universitaire ou spécialisée suisse dix ans plus tard. Pourtant, il est difficile de comparer leur niveau de salaire à celui des personnes au bénéfice d'un CFC ou du certificat ECG avec un recul de dix ans. Les titulaires d'une maturité gymnasiale suivent en effet un parcours plus long dans les études tertiaires, et leur rémunération est encore en croissance marquée une décennie plus tard. A l'opposé, les titulaires d'un CFC ou du certificat ECG sont déjà actifs professionnellement depuis plusieurs années et ont atteint un niveau relativement stable de rémunération.</p> <p>Dans le détail, l'âge moyen au moment de l'obtention de la maturité gymnasiale pour la cohorte de 2011 est de 18,5 ans. L'obtention d'un master d'une haute école suisse se fait en moyenne sept ans plus tard pour cette même cohorte, soit en 2018. Le parcours-type des diplômées et diplômés du secondaire II en 2011 peut donc se résumer ainsi: l'entrée sur le marché du travail se fait grosso modo en 2019 pour les personnes au bénéfice d'une maturité gymnasiale, en 2012 pour les titulaires d'un CFC et en 2016 pour un certificat ECG. Le nombre d'années d'expérience professionnelle est par conséquent bien moindre pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, expliquant que leur niveau de salaire ne soit pas encore aussi stable que pour les deux autres groupes. Il faudrait quelques années supplémentaires de recul dans les données afin d'ajouter les personnes détentrices d'une maturité gymnasiale à l'analyse.</p>
<p>Titres au degré tertiaire</p>	<p>Les titres obtenus au degré tertiaire ne sont pas disponibles dans les données utilisées, mais il serait possible de les ajouter pour une future analyse. Cela permettrait un suivi plus détaillé des parcours des individus, afin de pouvoir séparer les personnes ayant poursuivi des études tertiaires de celles s'étant arrêtées après leur diplôme de secondaire II.</p>

Qu'est-ce que la statistique expérimentale ?

La statistique expérimentale permet de saisir les opportunités offertes par les nouvelles méthodes et sources de données afin de mieux répondre aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs. Son développement fait partie des objectifs de Statistique Vaud conformément au Programme de législation 2022-2027 de l'Etat de Vaud et en accord avec les principes de la Charte de la statistique publique de la Suisse.

La statistique expérimentale regroupe des projets d'innovation faisant intervenir des nouvelles méthodes, de nouvelles sources de données ou présentant des résultats novateurs. Les produits issus de la statistique expérimentale présentent un potentiel de maturité et ils peuvent être amenés à évoluer dans le temps.



Les avantages de la statistique expérimentale sont multiples et varient selon les projets :

- Compléter les produits de statistique classique en exploitant les possibilités offertes par de nouvelles données ou des méthodes innovantes ;
- Communiquer de nouveaux résultats en faisant preuve d'une réactivité accrue et de souplesse dans le processus de diffusion ;
- Offrir un espace d'expérimentation pour le développement de nouveaux produits statistiques ;
- Susciter les retours du public sur des produits statistiques avec un potentiel d'évolution.

Chaque publication de statistique expérimentale s'accompagne d'une description des limites et des sources d'incertitudes spécifiques au projet ainsi que d'un complément méthodologique pour aider à l'interprétation des résultats. Les projets qui entrent dans cette définition sont clairement identifiables grâce à un logo spécifique.